

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR "Analyses de Biologie Médicale"

II - Calendrier des épreuves - Session 2019

ÉPREUVES	DATES	HORAIRES
ÉPREUVES ÉCRITES		
E3 – Sciences – physiques et chimiques	Lundi 13 mai 2019	10h30 à 12h30 (1)
E2 – Mathématiques	Lundi 13 mai 2019	14h00 à 16h00 (1)
E41 – Biochimie	Lundi 3 juin 2019	14h30 à 17h30 (1)
E42 – Microbiologie	Mardi 4 juin 2019	14h30 à 17h30 (1)
E43 – Hématologie et Anatomopathologie Médicales	Mercredi 5 juin 2019	14h30 à 16h30 (1)
ÉPREUVES PRATIQUES		
E1 - Langue vivante étrangère (candidats non soumis au CCF)	Candidats convoqués selon les dates transmises par leur académie d'origine	
E51 – Analyses de Biochimie Médicale	Mardi 28 mai 2019	08h00 à 12h00
E52 – Analyses de Microbiologie Médicale	Mardi 28 mai 2019 et Mercredi 29 mai 2019	A partir de 14h (2)
E53 – Analyses d'hématologie et anatomopathologie médicales	Mercredi 29 mai 2019	09h00 à 12h00
E6 – Soutenance de Rapport de Stage	Du mardi 11 juin au vendredi 14 juin 2019	A partir de 9h30
EF1 – Langue vivante étrangère facultative	Candidats convoqués selon les dates transmises par leur académie d'origine	A partir de 08h00

(1): les candidats ne sont pas autorisés à quitter les salles d'examen avant deux heures de composition.

(2) : la durée totale de l'épreuve d'analyses de microbiologie médicale est de 6 heures sur les deux après-midi. Les durées des premier et second jours d'épreuve varient suivant le sujet. Les candidats devront prendre contact avec leur centre d'examen.

I – Centres et adresses des centres d'épreuves

Lycée Bréquigny - 7 rue Georges Graff - BP 90516 - 35205 RENNES Cedex 2

Lycée Jean Perrin – 20 rue du Château de Rezé – 44400 REZE

Lycée Marmoutier – 17 quai Marmoutier – B.P. 27344 – 37073 TOURS Cedex 2

Lycée Rotrou – Les Marchebeaux – B.P. 209 – 28100 DREUX

Lycée La Venise Verte – 71 rue Laurent Bonneval – B.P. 3600 – 79012 NIORT Cedex

Lycée E. Littré – Bd Pasteur – B.P. 339 – 50303 AVRANCHES Cedex

II – Dates et lieux de dépôt

Document	DATES	LIEU
Soutenance de Rapport de Stage (E6)	Le mercredi 15 mai 2019	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Livrets scolaires (pour les candidats en formation année scolaire 2018-2019)	Le lundi 3 juin 2019	Division des Examens et Concours 92 rue d'Antrain CS24209 35042 RENNES Cedex

AUCUN DOSSIER NE DEVRA ETRE TRANSMIS AU RECTORAT

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :

- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2018 – 2019

- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance